



Réduction des obstacles aux femmes en politique par la promotion de lieux de travail politiques inclusifs et durables

Mémoire d'À voix égales au Comité permanent de la Chambre des communes sur la condition féminine

7 juin 2018

RECOMMANDATIONS PRINCIPALES

Promotion de l'équilibre travail-vie personnelle et adaptation aux responsabilités en matière de garde d'enfants

1) Conformément à l'engagement pris dans le budget fédéral de 2018, voir à l'expansion du service de garde de la Colline du Parlement en y ajoutant les soins à temps complet et partiel pour les députés, ce qui comprend des soins après les heures normales qui s'harmonisent à l'horaire parlementaire et aux engagements connexes.

De plus, étudier la possibilité d'offrir des services de garde pour nourrissons/bambins, le cas échéant, aux témoins du Comité avec de jeunes enfants.

2) Instituer un congé de 60 jours de la Chambre des communes pour les députées qui deviennent parents. Cela permettra de relever le défi du congé actuel de 21 jours qui permet seulement aux députés de s'absenter pour 21 jours consécutifs de la Chambre pour maladie ou autres circonstances exceptionnelles.

3) Faciliter la participation et le vote virtuels lors des réunions des comités parlementaires (pour tenir compte des députées qui sont enceintes ou nouveaux parents et dans l'impossibilité de se rendre à la Chambre avant ou après l'accouchement ou l'adoption).

4) Réduire les obligations de déplacement pour les députées enceintes et les nouvelles mères en introduisant les mesures d'adaptation ci-dessus, ainsi que d'autres ajustements à l'horaire des députées.

Prévisibilité

- 5) Maintenir l'engagement actuel en matière de dates d'élection fixes.
- 6) Pendant les semaines d'activité de la Chambre des communes, établir les vendredis comme jour de circonscription pour les députés (comprimant ainsi les affaires parlementaires dans un calendrier du lundi au jeudi). La législature du Québec offre un excellent modèle.

La politique comme lieu de travail durable

- 7) Accroître les budgets de bureau des députés pour leur permettre de doubler les employés disponibles dans les bureaux de circonscription.
 - Les députés servent actuellement une moyenne de 103 000 Canadiens et on leur demande de plus en plus à agir comme ombudsman/liasons/régisseurs de problèmes auprès de nombreux ministères fédéraux à la lumière de la consolidation des services, des défis Phénix et de la diminution du nombre d'employés.
- 8) Veiller à offrir une rémunération concurrentielle aux députés (salaires et avantages) afin de puiser au plein bassin de talents féminins du Canada.

Sécurité

Pour ce qui est des deux politiques sur le harcèlement de la Chambre des communes (qui régissent 1/ le comportement entre et parmi les députés et 2/ le comportement entre les députés et les employés/stagiaires/bénévoles) :

- 9) Établir une entité indépendante à l'extérieur de la Chambre des communes qui 1/ appliquera les politiques actuelles; 2/ déterminera si une enquête est justifiée; 3/ qui obtiendra l'expertise d'une tierce partie pour surveiller une enquête; 4/ qui fera état des résultats d'une telle enquête à un nouveau comité de la Chambre des communes and de mettre à jour les politiques au besoin;
 - Ce processus permet d'éliminer les rôles du whip de parti, de l'agent en chef des ressources humaines de la Chambre des communes et des chefs de partis.

Pour ce qui est de la violence et la cyberintimidation en milieu de travail selon la directive des députés

- 10) Mettre en œuvre les recommandations du rapport de mars 2017 du Comité de la Chambre des communes sur la condition féminine.
- 11) Poursuivre les travaux de la vérification de sécurité liée au genre de la Chambre des communes.



Marking a Century of Women's Suffrage
Commémorer un siècle du droit de vote des femmes

*e*qual voice
ve À voix égales

116 rue Albert Street, Suite 803
Ottawa, ON K1P 5G3
613.236.0302
info@equalvoice.ca

Augmentation du nombre de femmes élues

12) Introduire un incitatif financier d'élection fédérale qui offre aux partis politiques un taux de remboursement plus élevé qu'à l'heure actuelle pour le respect d'un seuil convenu de femmes candidates (Le Nouveau-Brunswick a récemment introduit un mécanisme comme celui-ci pour les dépenses de campagne provinciale).

À voix égales souhaite remercier notre recherchiste nationale Grace Lore, PhD pour sa recherche fondamentale qui a soutenu le développement de ce mémoire.